

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2020

Présents : Mmes Lacote (maire)- Loubert- Leriche- Lacaud –

M.M. Rigout- Faure- Brun- Passelergue- Garniche- Mesrine- Bonnet- Chirol

Excusés : Mme Browang- M.M. Pariat et Chabot

Secrétaire de séance : Christian Chirol début de la séance : 20h 35

Madame le Maire propose le rajout du point suivant à l'ordre du jour : demande d'une subvention au CTD pour les travaux de l'église de Chenevières.

Proposition de rajout à l'ordre du jour acceptée à l'unanimité des élus présents

Ce point sera traité à la fin du conseil.

Les points à l'ordre du jour :

1. Approbation du CR du 10 septembre 2020

Adopté. Pour= 10 abstentions= 2

2. Créances éteintes dans le cadre de la procédure du surendettement

Mme le maire expose la situation de deux personnes qui n'ont pas réglé des frais de cantine en 2017. En application de la procédure en vigueur le trésorier nous demande d'éteindre ces créances.

Le CM approuve à l'unanimité

3. Désignation : - d'un référent sécurité routière, un référent pandémie et un correspondant défense.

Mme le maire propose au CM : un référent sécurité routière : Mme le maire

Un référent pandémie : Mme le maire et un correspondant défense : Christian Chirol 1^{er} adjoint

Le CM accepte à l'unanimité.

4. Recrutement d'agents contractuels de remplacement et sur des emplois non permanents

Mme le maire expose au CM la nécessité de pouvoir agir sur des absences imprévues ou accroissement d'activité... et donc de pouvoir recruter des personnes.

Le CM adopte à l'unanimité cette proposition pour toute la durée du mandat.

5. Modifications des statuts du syndicat « eau potable Vienne Briance Gorre

La comcom Porte Océane du Limousin a pris la compétence eau et intègre donc le syndicat VBG en lieu et place des communes de : Chaillac, Oradour sur Glane, St Martin de Jussac, et St Victurnien et ce depuis le 1^{er} septembre 2020. Le CM accepte à l'unanimité.

6. Adhésion au contrat de groupe Assurance statutaire avec le CDG 87.

Mme le maire précise les garanties afférentes au contrat de la compagnie SOFAXIS CNP pour une collectivité comme la nôtre. Le taux d'appel des cotisations est fixé à 7.30%. Le coût est

basé sur le montant des salaires des agents CNRACL. Le montant annuel de la cotisation à notre assureur - YVELIN AM TRUST - en 2020, est de 7369€.

Il y a une franchise (10 jours fermes) pour un arrêt maladie.

Le CM accepte à l'unanimité le contrat de la compagnie SOFAXIS/CNP pour une durée de 4 ans au taux de 7.30% en retenant toutes les garanties à savoir les décès, les accidents de service, les maladies imputables au service, la longue maladie, le congé longue durée, la maternité, la paternité, l'adoption et l'incapacité (maladie ordinaire, temps partiel thérapeutique et disponibilité d'office, invalidité temporaire) avec une franchise de 10 jours fermes par arrêt maladie ordinaire et les indemnités journalières remboursées à 100%.

7. **Décision modificative n°1 budget assainissement** : Les crédits prévus sur certains articles sont insuffisants, il est nécessaire d'effectuer des virements. Il s'agit de faire un jeu d'écriture. Cela concerne un montant de 90€ pour des travaux d'assainissement amortissables effectués en 2019 et non comptabilisés au budget primitif. Le conseil vote à l'unanimité la proposition.

8. **Désignation d'un coordonnateur et d'un agent recenseur en vue du recensement qui aura lieu sur notre commune du 21 janvier au 20 février 2021.**

Mme le maire propose pour coordonnateur M. Denis Auclair. Après échange le CM vote

Pour : 11 abstentions : 1

Le conseil municipal accepte ensuite de recruter un seul agent recenseur sur un emploi de vacataire pour un montant brut de 1170 €. Mme le maire informe qu'elle a reçu une postulante Mme Marie Becheras Le Mazaubert. Le CM retient cette candidate à l'unanimité. Mme le maire va la recevoir pour l'informer.

9. **Point supplémentaire** : Mme la maire demande au CM de délibérer pour demander une subvention au CTD pour les travaux de l'église de Chenevières. Les travaux seront réalisés par l'entreprise d'insertion ALEAS qui avait déjà opérée dans un premier temps avant la suspension des travaux. ALEAS se propose d'intervenir au mois de janvier 2021. LE CM après échange accepte à l'unanimité.

10. Questions diverses :

Suppression des régies photocopies et de la salle des fêtes. Un titre de recette sera émis pour l'encaissement des recettes de la salle des fêtes.

Colis des aînés : Ils seront disponibles autour du 11 ou 12 décembre. Ils seront distribués par les conseillers municipaux (référents chaque village). Des la réception les conseillers seront appelés pour assurer cette distribution avant les fêtes. Celle-ci se fera dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Défiibrillateur : Madame le Maire précise qu'une proposition commerciale de ALTERDOKEO a été signé le 16 octobre 2020. Monsieur Christian CHIROL fait une présentation de la convention de mise à disposition de ce nouveau défiibrillateur sous forme de location pour une durée de 5 ans.

Comptes rendus des commissions :

- **Compte rendu commission des travaux du 13 novembre**

Le conseil municipal a pris connaissance en séance des informations et des propositions de la commission. Le conseil municipal valide ces propositions à savoir pour les travaux à venir :

- Eglise Chenevières : accord pour retenir la proposition d'ALEAS avec un début possible des travaux début janvier 2021
- Le GRVC concernera les VC 5 et VC7 sur Chenevières. L'entreprise retenue est CMC TP
- Cimetière : après l'enquête auprès des familles pendant la période de Toussaint, il est acté d'autoriser nos agents à couper les arbres (cyprès) côté champ derrière les tombes. Le goudronnage des allées aura lieu en avril mai 2021, au vu du devis les travaux sont confiés à l'entreprise Jean Louis Merle Champsac.
- Velux école : un nouveau devis sera demandé à l'entreprise Pierre Robert St Laurent sur Gorre.
- Pour les garages à proximité de l'église il faudra changer les portes (à budgéter) et mettre à l'étude une réfection des toilettes publiques.
- Lotissement : possibilité de faire trois lots sur le terrain en continuité de l'existant.

Concernant les travaux à programmer sur la durée du mandat il est nécessaire d'obtenir des chiffrages sur nos projets pour dégager des priorités et un calendrier.

- Bâtiments communaux : 1. solliciter des devis pour les gouttières et avant toits : entreprises à contacter Éric Delautrette Chalus/Pageas et Laurent Taillemaud Séreilhac. 2. Plancher de l'école en attente du diagnostic dans le cadre du projet ARTE à la suite de quoi nous demanderons de devis en fonction des recommandations.
- Salle des fêtes ; cuisine et dépendances demander un avant-projet et un chiffrage à l'ATEC.
- Place de l'église et placette en face : même demande à l'ATEC
- Traversée du bourg, rue des écoles, parking et sécurisation à traiter en lien avec le département, et après les travaux de VBG sur les canalisations d'eau.
- A noter, le projet réhabilitation mairie n'est pas retenu pour l'instant.
- Mettre à l'étude et demander une estimation sur une éventuelle vente du bâtiment antrepot.
- Proposition de la SAUR pour une reprise de la gestion et l'entretien de nos stations d'épuration et de nos déversoirs d'orage : la convention est rejetée, le prix ne convient pas.

- **Compte rendu commission du Tourisme et relations avec les associations**

Avant-propos : il semblerait qu'il y ait eu quelques erreurs ou manquements dans les envois de convocations envers les Présidents d'associations.

Nous vous présentons donc nos excuses.

Marché de Noël : dimanche 20 décembre.

Le terme de marché de Noël ne convient pas car ils sont interdits pour le moment, compte tenu du contexte sanitaire.

Nous avons donc fait le choix de lui donner le nom de « Marché d'hiver ».

Il y a déjà 5 exposants qui étaient présents pendant les marchés d'été qui sont partants. D'autres sont à contacter mais on devrait pouvoir trouver au moins le double de personnes.

Le contexte sanitaire actuel ne semble pas favorable au maintien de la venue du Père Noël sur la commune ! Même pour lui...

Néanmoins, si d'ici là les choses s'améliorent, nous avons prévu une distribution de pères Noël en chocolat aux enfants de la commune et de l'école.

Pas de possibilité que les enfants approchent le Père Noël qui sera derrière une table afin d'éviter les contacts.

L'association La Quinte du Loup travaille déjà sur des chants de Noël, et espère pouvoir se joindre à la manifestation. Un récital sous chapiteau ou devant l'église en fonction de la météo sera offert aux spectateurs (toujours sous réserve des contraintes sanitaires).

Nous avons évoqué de faire les chants en 2 fois :

Une partie à 10h30 puis une autre à la fin de la remise des cadeaux aux enfants vers 11h45 /12h.

Une exposition de dessins réalisés par les enfants de l'école était aussi envisagée... ça aussi, à déterminer en fonction des règles inhérentes au Covid.

Compte tenu du contexte sanitaire, nous avons bien conscience que cette journée risque de se transformer en marché simple...

A suivre...

Fête de l'été : dimanche 4 juillet.

Là aussi, compte tenu du manque de visibilité sur ce qu'il sera possible de faire ou non, nous avons fait le choix d'organiser la fête sur une journée.

L'idée étant aussi de la faire coïncider avec notre jour de marché qui a lieu un dimanche sur deux.

Le matin :

Vide grenier.

Marché de producteurs

Buvette en place pour le café.

Rando Pageas Loisirs.

Messe à 11h : à voir la possibilité d'en organiser une.

La Quinte du Loup propose d'y participer afin d'y faire quelques chants religieux.

Le midi : plancha et recherche d'une animation musicale pour accompagner le moment.

L'après-midi :

Concours de pétanque

Tombola sous forme d'un panier garni itinérant (comme au concours de pêche)

Il nous a paru déjà plus prudent d'annuler le repas du midi.

Pour essayer de compenser un peu, nous ferons des planchas un peu plus élaborées, avec des entrecôtes, des burgers limousins (porc cul noir ? bœuf ?),

Sandwichs saucisse... peut-être d'autres choses encore, la liste n'est pas définitive. Il y aura bien sûr des frites en accompagnement.

Nous mettrons un nombre conséquent de tables et de bancs assez éloignés les uns des autres pour que les gens puissent manger.

18h : pot de la municipalité.

Soir : planchas, buvette, concert (Stéphane villard ?) et feu d'artifice à 23h.

Reprise des marchés d'été :

A partir du 11 avril (à confirmer), avec toujours un dimanche sur deux, jusqu'à fin septembre.

Vœux du maire aux habitants :

Etant donné le contexte sanitaire, nous avons fait le choix de l'annuler.

Nous devons également organiser un pot de Noël avec les élus et les employés communaux, afin de leur remettre leur cadeau de fin d'année.

- **Compte rendu commission communication**

Un point a été fait sur les articles à faire pour le prochain bulletin municipal.

Objectif : distribution du bulletin fin janvier.

La plaquette info pour les nouveaux habitants et les habitants de la commune avance.

Elle est en phase de finalisation.

Roland en a fait la conception. Elle est dans un format A5.

Les panneaux à propos du patrimoine et des lieux d'intérêts de la commune réalisés par Jean-Pierre (qui a fait un super travail !!!) sont finis dans leur conception. Nous cherchons à présent le type de support pour les installer et des fabricants.

Nous allons voir aussi avec la Com Com si cela peut être financé tout ou partie en faisant passer ça dans une activité touristique de type « Rando patrimoniale ».

Pour les panneaux d'informations de la commune, nous joindrons la recherche des fabricants à celle-ci.

La séance est levée à 22h 40